

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	39 (1910)
Heft:	1
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCHOS DE LA PRESSE

M. le Dr Demoor, professeur à l'Université de Bruxelles, a publié, dans l'*École nationale*, une magistrale étude intitulée : *La signification éducative du jeu*. Nous en reproduisons le passage suivant qui ne manque pas d'intéresser tous ceux qui s'occupent de l'éducation de l'enfance.

« Le jeu est une vraie mise au point des structures et des activités encore latentes ou en voie de perfectionnement. Il est aussi l'excitant physiologique, complet, parfait et efficace du développement général. Quelle preuve meilleure pourrait-on apporter que celle-ci ? Quand l'enfant s'amuse et que l'ordre lui est donné de cesser, jamais il n'abandonne subitement ses exercices pour obéir à l'instant même. Il frappe sur la table, le bruit l'intéresse; le père lui crie, assez ! et le petit termine après avoir répété encore une ou deux fois le mouvement condamné. C'est que l'élément du jeu constitue un excitant qui éveille le réflexe fatal; au moment où l'ordre de finir survient, l'excitation amenée par le jeu a déjà agi et la riposte doit nécessairement survenir. Tout comme l'enfant, l'homme qui joue un jeu quelconque cesse toujours progressivement, démontrant ainsi nettement le rôle excitateur de la dépense accomplie au nom du plaisir. Si cette loi est facilement admise en science, combien de fois n'est-elle pas oubliée en éducation et en pédagogie. Souvent on oublie que lorsque la voix impérative du maître vient interrompre brusquement le jeu, l'enfant ne peut pas à l'instant arrêter son expansion physique et son entrain intellectuel; ce n'est pas volontairement qu'il continue encore quelque peu ses réactions; ce n'est pas par désobéissance qu'il ne répond que tardivement à l'ordre reçu. Et souvent pourtant il est puni ! Cette punition est ingrate. — Le jeu de l'enfant comporte presque toujours des réactions musculaires intenses qui, étroitement associées entre elles réalisent dans le système nerveux central des excitants pour les mouvements nouveaux nécessaires à la continuation du jeu. Ainsi s'explique cette véritable folie musculaire que nous observons sans cesse chez nos enfants. Le système musculaire mis dans une telle activité ne peut pas passer subitement au repos. Le coup de cloche peut amener une quiétude apparente, mais non une résolution réelle. Or, on sait combien tous les phénomènes d'attention sont étroitement liés aux activités musculaires qui, toujours, les accompagnent. La non-existence des dernières rend impossible l'acte de l'attention volontaire. Dans l'horaire de nos classes, n'oublie-t-on pas souvent cette vérité ? La leçon de mathématique ne vient-elle pas immédiatement après une récréation aussi bien que la leçon d'imagination ou de rédaction. Et pourtant il ne devrait pas en être ainsi, car l'imagination peut surgir normale dans l'état musculaire décrit plus haut, tandis que l'attention volontaire et la réflexion ne le peuvent point.

* *

La myopie scolaire vient plus de la famille que de l'école. C'est du moins ce que l'enquête du Dr Struben, d'Amsterdam, semble démontrer.

« On recherche couramment l'origine de telle ou telle affection des élèves; et tout naturellement on accuse l'école. Nier qu'une agglomération quelle qu'elle soit présente des inconvénients et des dangers, ce serait aller contre toute évidence. N'a-t-on pas assez parlé de la *myopie scolaire*! Rigoureusement parlant, cela voudrait dire que la myopie s'acquiert à l'école. Or, nous verrons plus bas, par l'enquête d'Amsterdam, que le travail à la maison y contribue pour bien davantage. A vrai dire, nous nous en doutions déjà quelque peu. L'école élémentaire a de larges baies et reçoit une lumière très suffisante, sauf dans quelques journées brumeuses de l'automne et de l'hiver. L'éclairage artificiel est peu employé. Par contre, suivons les écoliers à la maison et voyons les conditions d'éclairage dans lesquelles ils se trouvent. Il y a gros à parier que dans tous les cas l'éclairage scolaire sera supérieur.

Les expériences du Dr Struben ont porté sur nos enfants appartenant à deux écoles d'Amsterdam. Les enfants furent classés en deux groupes: le groupe I comprenait 55 enfants des familles aisées; le groupe II fut celui d'enfants de travailleurs de situation assez bonne, au nombre de 46. Sur les 55 élèves du groupe I, occupés à faire leurs devoirs quand M. Struben les visita: 14 avaient la lumière électrique (25,5 %), 40 s'éclairaient au gaz avec manchon incandescent (72,70 %), 1 se servait de la lampe d'Argand. Le pouvoir éclairant des différentes sources de lumière fut ensuite étudié dans son intensité, dans sa direction (droite, gauche, face, etc.).

Le Dr Struben trouva un éclairage bon en 63 cas sur 101 écoliers (62,4 %), sur ces 63 élèves: 39 (soit 62 %) appartenaient au groupe I; 24 (soit 38 %) appartenaient au groupe II. Sur les 101 élèves, 38 (37,6 %) étaient moins favorisés, dont 16 de la classe aisée, 22 de la classe des travailleurs. En 22 cas sur 38 (57,90 %) l'intensité de lumière était insuffisante. En 13 cas sur 38 (34,20 %) la lumière éblouissait et en 3 cas elle venait de droite. D'après ces résultats, il est clair que les mauvaises conditions d'un éclairage à la maison ont une répercussion fâcheuse sur les yeux. Si elles n'amènent pas la myopie, elles sont suffisantes pour la développer. »

Qu'ajouterons-nous en ce qui nous concerne en Suisse? A défaut de données expérimentales, nous ne pouvons dire si la situation est meilleure chez nous qu'à Amsterdam. Mais si nous regardons autour de nous, combien d'enfants d'ouvriers ne voyons-nous pas faire de trop longs devoirs avec une lampe insuffisante? D'après ce qui précède, on ne peut que souhaiter de voir se réaliser deux progrès: une diminution des devoirs à la maison; un perfectionnement dans l'éclairage familial.

Manuel général.

